

« C'est devenu invivable »

SIMONE ET GEORGES 82 et 84 ans, propriétaires dans un immeuble d'Argenteuil privé d'ascenseur

M.g. | Publié le 05.03.2012, 07h00



Argenteuil, le 16 février. « Nous payons nos 600 € de charges par trimestre, jamais en retard, et on souffre à cause des autres », enrage Georges, ici aux côtés de son épouse, Simone. | (LP/M.G.)

Ils se sont rêvés propriétaires et ils le sont devenus. Mais leur vie en est toute chamboulée. « C'est devenu insupportable, invivable », souffle Simone. Sur le pas de sa porte, dans son F4 de la résidence des Jardins au Val-Sud, à Argenteuil, acheté en 1974, l'octogénaire tente de reprendre son calme. En vain. Georges, son mari, est résigné : « Dans notre bâtiment (*NDLR : le B4*), les gens ne paient plus leurs charges. » Conséquence : l'ascenseur est à l'arrêt. « Il ne sera remis en service que lorsque l'ensemble des copropriétaires aura réglé l'intégralité de la dette », écrit le syndic dans une lettre en date du 3 février.

A 82 et 84 ans, les voilà donc « coincés » chez eux, au troisième étage de cet immeuble de plus de 300 logements. Difficile pour eux de descendre les marches qui leur permettraient de sortir, mais surtout impossible de les remonter. « A nos âges, on ne peut pas descendre et monter les escaliers comme bon nous semble, grogne Simone. Je suis diabétique et Georges a un pacemaker, pour lui, c'est encore plus dur. Tout ça parce que des *pingouins* ont acheté des logements sans prendre en compte le montant des charges à ajouter... » « Nous, nous payons nos 600 € de charges par trimestre, jamais en retard, et on souffre à cause des autres », enrage Georges, emmitoufflé dans sa robe de chambre. Pour les courses, « on se débrouille. On s'organise, des gens nous aident à les monter. Milou, notre chien, se fait promener par un gamin de la cage d'escalier », indique Simone qui regrette, comme Georges, d'être « dépendante » des autres. « On n'en peut plus », martèlent-ils tous deux.

A Argenteuil, cette situation n'est pas un cas isolé. De nombreuses copropriétés rencontrent d'importantes difficultés. Direction le Val-Nord, où, là aussi, des propriétaires sont en souffrance. Au fond de la Dalle, une barre d'immeuble — parmi d'autres — aux façades bétonnées et noircies par le temps, s'élève sur 19 étages : la résidence Sannois. Ici, pas d'interphone. « Il ne marche plus depuis bien longtemps », explique un gardien. D'abord

convoités, ces appartements, construits dans les années 1970, sont aujourd'hui abandonnés. « Même dévalués », assure Eric Fluck, président du conseil syndical. Avec sa femme, il a acheté un F4 parmi les 68 de la tour. « 400000 F en 1994 (*NDLR : environ 61500 €*), précise-t-il. Aujourd'hui, on peut en tirer 120000 €. Mais on a laissé des gens acheter alors qu'ils n'en ont pas les moyens. On est à 180000 € de charges impayées sur la résidence. » Les parties communes s'en ressentent. Les ascenseurs — « Des machines qui datent de dix ans », glisse un gardien — sont régulièrement en panne. « Certaines personnes refusent de monter dedans, regardez, la lumière fonctionne à peine », soupire le gardien.

Le Parisien

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2012
